

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Fédération Internationale Willems® pour assurer la diffusion de sa pédagogie souvent qualifiée de « solide », offre trois types d'activité :

1. La sensibilisation à la proposition pédagogique d'Edgar Willems, sous forme de rencontres brèves et ponctuelles (journées, stages) axées sur une découverte en pratique.
2. La formation continue à deux niveaux différents :
 - a. formation au Certificat d'Initiation Musicale Willems®, non professionnelle
 - b. formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems®, professionnelle
3. Les cours de perfectionnement pour les personnes déjà diplômées.

La formation au Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems® s'adresse à toute personne désirant compléter sa formation musicale et pédagogique, pour préparer, accompagner ou enrichir une activité de professeur de musique.

Développée avec rigueur, elle rejoint une certaine philosophie de vie et conduit fréquemment à un nouveau regard dans le rapport à soi-même.

LE PROGRAMME

Le programme comprend les chapitres suivants :

a. Pour la musicalité :

- Développement auditif complet (qualités du son, mouvements sonores, intervalles, accords de 3 et 4 sons, agrégats et espace intratonal)
- Sens rythmique et métrique, polyrythmie et polymétrie, mouvement corporel et improvisation rythmique
- Culture vocale, chant, acquisition d'un répertoire de chansons, sens mélodique, improvisation libre, modale, tonale et invention mélodique écrite, direction chorale
- Harmonie pratique vocale et instrumentale (piano ou guitare) à 2, 3 ou 4 voix, cadences harmoniques, improvisation harmonique et inventions écrites
- Solfège et dictées rythmiques, mélodiques et harmoniques
- Écoute musicale et lecture sur partition d'orchestre.

b. Pour la pédagogie :

- Cours de psychopédagogie
- Leçons pratiques (en direct avec des enfants ou en vidéo), progression pédagogique de l'initiation musicale (trois degrés) jusqu'au solfège vivant et aux débuts instrumentaux, cette progression étant éprouvée également sur soi-même.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

a. La formation au Diplôme se déroule sur 3 ans sous forme de 7 à 8 week-ends durant l'année scolaire et un stage intensif, soit 115 heures/an en moyenne (selon le module intégré).

b. Les cours se déroulent dans des locaux adaptés à la pratique musicale et au mouvement corporel (salles spacieuses, équipées d'instruments de musique – piano par exemple, chaîne Hifi et autre matériel pédagogique...)

c. Les formateurs qui dispensent les cours sont titulaires du Diplôme Professionnel Didactique Willems® obtenu après au moins 10 années de pratique pédagogique active et à l'issue d'une formation spécifique.

LES MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

L'émargement de feuilles de présence permet de délivrer à la fin de chaque année, une attestation.

Le cursus de formation est jalonné par des contrôles, entre autres en fin de 1^{ère} et 2^{ème} année et les épreuves écrites et orales en fin de 3^{ème} année (octroyant le Diplôme Pédagogique d'Éducation Musicale Willems®).

Fédération Internationale Willems®
Siège : 46 rue Bugeaud – 69006 LYON
Secrétariat : 43 rue des Hérideaux – 69008 LYON

Tél : + 33 (0)4 72 62 87 38
Mail : contact@fi-willems.org
Site : www.fi-willems.org

*Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n° W691063767 / APE N°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77.
Organisme de formation n° 82 69 12 756 69. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)*